



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, France Bisson, Directrice générale / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO. 147-2012

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Sylvie Laroche qu'à une séance ultérieure, le Règlement de zonage n° 126-2007

Visant à modifier les limites du périmètre urbain:

Agrandir la zone mixe « M-7 (R) »
Agrandir la zone mixte « M4 (ZAP) »
Agrandir la zone Agroforestière « AF-1 » sera adopté.

Donné à Val-Alain, le 6 mars 2012.

France Bisson,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale / secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 6 mars 2012 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 mars 2012.

Signée : _____
France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière